

Communication 5 Réformes éducatives et informatique. Cas du Burundi, Cameroun et France. Une approche contrastive

Claver Nijimbere

Enseignant-chercheur et chef du Service Recherche au sein de la Direction de Recherche (ENS)

École Normale Supérieure (ENS) du Burundi

njmbrcivr@yahoo.fr

Mots clés : réforme éducative, informatique, TIC, numérique, Burundi, Cameroun, France

Depuis les années 1980, l'essor rapide des technologies informatisées et les perspectives d'avenir prometteuses qu'elles offrent dans tous les domaines de la vie quotidienne continuent à susciter un intérêt grandissant dans le monde (Unesco, 2003). Le domaine de l'éducation n'est pas resté en marge de cette innovation, source de préoccupation internationale. Beaucoup de pays se sont lancés, à des vitesses différentes, dans des réformes orientées vers l'introduction de l'informatique et des technologies informatisées dans leurs systèmes éducatifs.

Cette communication s'intéresse aux réformes éducatives en général et à celles liées à la scolarisation de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication dans trois pays du monde francophone : le Burundi, le Cameroun et la France.

Pour mener notre recherche, une approche contrastive a été adoptée. L'analyse bibliographique des documents variés relatifs aux réformes éducatives datant des années 80 d'une part et, provenant de sources diverses particulièrement dans les trois pays en question d'autre part, a permis de révéler les résultats suivants.

Si les trois pays, aux contextes socio-économiques différents, ont connu des réformes récurrentes de leurs systèmes éducatifs, il apparaît que le Burundi a connu un grand retard dans les réformes liées à l'enseignement de l'informatique. Malgré les faux départs qui ont été mis en œuvre dans l'institutionnalisation de l'enseignement de l'informatique et des technologies de l'information et de communication (TIC) en France, ce pays s'est très tôt intéressé à cet enseignement. Différentes approches ont été adoptées selon les niveaux de formation, tout en minimisant les formations initiales des enseignants qui prendront en charge ces enseignements.

Le Cameroun semble s'être inspiré de la France pour se lancer, lui aussi, assez tôt dans les réformes liées à l'enseignement de l'informatique et des TIC. Contrairement à la France, le Cameroun a rapidement porté une attention particulière à la formation initiale des enseignants d'informatique dans les écoles normales supérieures qui en ont la charge, mais il a mis aussi en place une inspection spécifique, du sommet à la base de son système éducatif. Néanmoins, cet enseignement se caractérise, jusqu'à aujourd'hui, par des fractures socio-économiques énormes : l'apprentissage de l'informatique reste le privilège des riches.

Par rapport à ces deux pays précédents, le Burundi occupe la dernière place en ce domaine. Au niveau du supérieur, les spécialistes de l'informatique sont formés dans le

privé ; le supérieur public se concentre seulement sur l'enseignement de module informatique. Quant au secondaire, l'enseignement de l'informatique est encore essentiellement réservé aux établissements d'enseignement secondaire technique, les autres établissements restant relativement en marge.

Dans l'enseignement fondamental, les réformes relatives à l'enseignement de l'informatique sont très récentes. Si certaines prescriptions relatives à l'informatique et aux TIC ont vu le jour en 2013, leur mise en œuvre connaît beaucoup de difficultés liées à l'insuffisance des ressources matérielles et humaines nécessaires.

Enfin, nous nous interrogerons dans le cadre d'un projet de recherche en cours DALIE (Didactique et Apprentissage de l'Informatique à l'École), mené en partenariat avec la France, sur les types de contenus informatiques prescrits et sur les compétences des enseignants de l'École fondamentale à les dispenser ; mais aussi sur la manière, dans un tel contexte de raretés de ressources, avec laquelle les technologies robotiques de types Bee-bot et Pro-bot peuvent aider les apprenants à développer une pensée informatique et à construire des savoirs informatiques.

Bibliographie

Baron G.-L. (1994). L'informatique et ses usagers dans l'éducation. Note de synthèse pour l'habilitation à diriger des recherches, Université Paris, 154 p.

Baron G.-L., & Bruillard É. (2011). L'informatique et son enseignement dans l'enseignement scolaire général français : enjeux de pouvoir et de savoirs. *Perspectives en éducation et formation*, 1, 79-90. <http://doi.org/10.3917/dbu.lebea.2011.01.0079>

Baron G. L., Bruillard, E., & Drot-Delange B. (2015). Informatique en éducation: perspectives curriculaires et didactiques, pp. 266-277.

CNIDH. (2014). *Les réformes du système éducatif burundais et le droit à l'éducation. Rapport définitif* (p. 269). Bujumbura. <http://www.cnidh.bi/sites/default/files/LES%20REFORMES%20DU%20SYSTEME%20EDUCATIF%20BURUNDAIS%20ET%20LE%20DROIT%20A%20L%27EDUCATION.pdf>

Dowek G., Archambault J.-P., Baccelli E., Boldo S., Bouhineau D., Cegielski P., ... Mounier, L. (2011). *Une introduction à la science informatique pour les enseignants de la discipline en lycée*. Consulté à l'adresse <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00765226/>

Mbock P.-D. (2008). L'informatique pédagogique au Cameroun. Consulté 12 janvier 2014, à l'adresse <http://www.epi.asso.fr/revue/articles/a0804c.htm>

Ndibnu-Messina J., Biliounga G., & Bogning L. (2014). Usage des TIC pendant la formation des instituteurs dans les ENIEG privées et impact sur la transmission des connaissances aux élèves du primaire dans les écoles privées camerounais. <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article289>

Ndikuriyo É., & Voulgre E. (2016). Quels accompagnements pour l'enseignement de l'informatique à l'École Fondamentale du Burundi? Consulté 7 juin 2016, à l'adresse :

<http://www.adjectif.net/spip/spip.php?page=recherche&recherche=Ndikuriyo>

Nijimbere C. (2011). *L'enseignement de l'algorithmique dans les classes de secondes du lycée en France: étude exploratoire*. Mémoire de Master. ENS de Cachan.

Nijimbere C. (2012). *Informatique et enseignement au Burundi, quelles réalités ?* - [Adjectif].

<http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article105>

Nijimbere C., Voulgre E., & Baron G.-L. (2014). Entre reproduction et adaptation des expériences du nord : le cas du Burundi et du Cameroun. Table ronde plénière In colloque FORSE de l'université de Rouen, le 09 octobre 2014. In *colloque FORSE de l'université de Rouen, le 09 octobre 2014*. Rouen.

Nijimbere C. (2015). *L'enseignement de savoirs informatiques pour débutants, du second cycle de la*

scolarité secondaire scientifique à l'université en France: une étude comparative. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, sous la direction de G-L Baron. Paris 5. 361 p.

Tchamabé D.-M. (2010). *L'impact des TIC sur les apprentissages scolaires des jeunes filles en Afrique : les cas des Centres de Ressources Multimédia de deux Lycées publics du Cameroun* - frantice.net. <http://www.frantice.net/document.php?id=256>

Tchamabé D.-M. (2010). *Pratiques pédagogiques des enseignants avec les TIC au Cameroun entre politiques publiques et dispositifs techno-pédagogiques, compétences des enseignants et compétences des apprenants pratiques publiques et pratiques privées*. Thèse de doctorat. Paris Descartes, Paris V, Paris.

Tchamabé, D.-M. (2013). *L'enseignement de l'informatique au Cameroun : la loi du plus riche*. <http://www.epi.asso.fr/revue/articles/a1309h.htm>.